

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 32

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrière, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot,  
M. Chiche, Mme Cariou et Mme Chapelier

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« au développement durable »

les mots :

« aux enjeux liés à la diversité biologique et au changement climatique dans le cadre des limites planétaires ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La notion de « développement durable » est dépassée et ne correspond pas à l'état des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité liés aux activités humaines.